

Certificat en droit social et du travail

Téléphone : 514 987-3000 #20225

Courriel : cert.droit@uqam.ca

Code	Titre	Crédits
4590	Certificat en droit social et du travail	30

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre aux personnes qui possèdent déjà une expérience pratique du marché du travail, associée à une expérience d'implications dans le sens du respect et de la promotion des droits sociaux, de se familiariser avec les règles juridiques propres au domaine du droit social et du travail. Ce programme est également offert à une clientèle détenant un DEC dans des programmes de technique ciblés dont le profil s'oriente dans l'axe du droit social et du travail. Les connaissances et la formation ainsi acquises devraient assurer une meilleure compréhension et une meilleure analyse des réalités et des situations mettant en cause des concepts et des notions de droit et ainsi aider les intervenants à choisir les solutions et les moyens les plus appropriés au traitement des problèmes auxquels ils sont confrontés. Note: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

GRADE PAR CUMUL

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 150; Hiver : 0

Les places sont réparties au prorata, entre les bases d'admission, selon les demandes reçues des candidats admissibles.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Méthode et critères de sélection - Base DEC

Sélection: 100 %

Cote de rendement

Une cote minimale de 23,5 est exigée.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins 2 ans à temps plein ou l'équivalent à temps partiel, un poste ou une fonction, rémunéré ou non, en lien avec le respect et la promotion des droits sociaux et/ou du travail (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.)

Méthode et critères de sélection - Base expérience

Sélection: 100 %

- Pertinence de l'expérience

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Méthode et critères de sélection - Base universitaire

Sélection: 100 %

- Dossier académique

Une moyenne académique minimale de 2.7 sur 4.3 est exigée.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthode et critères de sélection - Base études hors Québec

Sélection: 100 %

Dossier académique

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Le cours suivant (3 crédits):

JUR2506 Introduction au droit social et du travail et à son étude

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits):

JUR2526 Droit social
 JUR3506 Droit des rapports collectifs de travail
 JUR6517 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
 JUR6526 Femmes et droit
 JUR6546 Droit du logement
 JUR6556 Droit de la consommation
 JUR6561 Droit de la santé et des services sociaux
 JUR6576 Arbitrage de griefs
 JUR6581 Droit des rapports individuels de travail
 JUR6591 Travail autonome et droit
 JUR6593 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
 JUR6616 Droit de la protection de la santé et de la sécurité au travail
 JUR6621 Régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles
 JUR6624 Les recours en droit social et du travail
 JUR6626 Droit international et comparé du travail
 JUR6636 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

Un cours complémentaire choisi parmi les suivants (3 crédits):

ECO1600 Économie du Québec
 MGT2150 Management
 ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
 ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe
 POL1502 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques
 SCO1250 Introduction aux sciences comptables
 SOC3351 Sociologie du travail
 TRS1030 L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire

ou tout autre cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme.

DESCRIPTION DES COURS**ECO1600 Économie du Québec****Objectifs**

Ce cours constitue une introduction à l'économie du Québec. Il vise à familiariser l'étudiant avec ses rouages et à lui permettre de porter un jugement informé sur les principales questions de l'actualité économique québécoise.

Sommaire du contenu

Les thèmes suivants seront abordés dans le cadre de ce cours : les forces, faiblesses et principales caractéristiques de l'économie québécoise; l'histoire économique du Québec; la performance économique et l'évolution du niveau de vie; les ressources, les industries et l'économie des régions; les revenus et inégalités; le commerce extérieur; les politiques économiques ayant contribué à façonner l'économie québécoise; l'importance et le rôle des États québécois et fédéral dans l'économie québécoise.

JUR2506 Introduction au droit social et du travail et à son étude

Ce cours vise l'acquisition de connaissances par la familiarisation de l'étudiant avec le domaine du droit social et du travail, l'explication et l'analyse de notions, concepts, et principes juridiques fondamentaux préalables à l'étude du droit social et du travail, et la présentation des sources, corpus et instruments de recherche documentaires en droit social et du travail, ainsi que le développement d'habiletés méthodologiques par l'enseignement des techniques de repérage des sources documentaires et des procédés de référence à ces sources, le développement de méthodes de lecture et d'analyse des textes législatifs réglementaires jurisprudentiels, conventionnels et doctrinaux, le développement des capacités d'analyse et de raisonnement juridiques. - Présentation et délimitation du champ et des matières du droit social et du travail dans l'univers juridique. - Sources formelles et interactions des sources. - Perspectives historiques sur le développement du droit social et du travail. - Notions de droit

constitutionnel, de droit administratif et de droit privé pertinentes à l'étude de ce droit. - Organisation judiciaire et administrative, canadienne, québécoise et internationale en matière de droit social et du travail. - Enjeux contemporains au Canada, à l'étranger et sur le plan international. Acquisition des techniques méthodologiques du droit : - repérage et mise à jour des lois, des règlements, de la jurisprudence et de la doctrine; - procédés de référence à ces sources. - Interprétation des lois, analyse et commentaire d'arrêts. - Développement du raisonnement juridique et du sens de l'argumentation.

Conditions d'accès

Cours ouvert aux étudiants de premier cycle au certificat en droit social et du travail

JUR2526 Droit social**Objectifs**

Ce cours propose une introduction au droit social.

Sommaire du contenu

Il rend compte du contexte d'émergence du salariat, de la Question sociale, de l'État providence et des luttes (ouvrières, féministes, antiracistes notamment) qui sont à l'origine du droit social et des régimes de protection sociale et participent de leurs transformations. Le cours présente les principaux dispositifs juridiques mis en place pour répondre aux risques sociaux (vieillesse, chômage, maladie, accidents du travail, etc.), les assurances et politiques sociales, les droits sociaux et les débats juridiques qu'ils suscitent. À partir d'exemples concrets et d'actualité, il introduit l'étudiant à la pratique du droit social, aux litiges, aux enjeux de preuve, de procédure et aux questions d'accès aux droits sociaux. Au terme du cours, l'étudiant connaîtra les sources juridiques pertinentes, les principaux débats et les particularités du droit social et de sa pratique.

JUR3506 Droit des rapports collectifs de travail**Objectifs**

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude du droit des rapports collectifs du travail au Québec. Le cours mettra en relief les fonctions du droit et les règles encadrant tant la liberté d'association, la syndicalisation et la négociation collective que le règlement des différends et des griefs et les moyens de pression.

Sommaire du contenu

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'appliquer les règles de droit pertinentes à des situations concrètes. Il ou elle reconnaîtra l'impact de la constitutionnalisation de la liberté syndicale sur la négociation collective et le droit de grève, et comprendra le rôle des rapports collectifs de travail dans la participation sociale, la citoyenneté et l'autodétermination des travailleuses et des travailleurs.

JUR6517 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours**Objectifs**

Ce cours analyse la législation fédérale portant sur l'assurance-emploi (un régime d'assurance contre la perte d'emploi ou l'interruption de revenu) et la législation québécoise offrant aux personnes et aux familles une protection contre le dénuement total.

Sommaire du contenu

La pédagogie du cours favorise une étude législative, réglementaire, jurisprudentielle et contextuelle des législations concernées. De plus, il invite à l'identification des politiques publiques dites de contrôle social qui fondent l'état de la législation. Le contenu de ce cours porte sur la conditionnalité des bénéficiaires, l'activation de la main-d'oeuvre ou la réduction des bénéficiaires et permet d'identifier les enjeux d'accès à la justice en matière de législations sociales. Au terme de ce cours, l'étudiant saura repérer et analyser les législations sociales destinées aux remplacements de revenu et leur impact social.

JUR6526 Femmes et droit**Objectifs**

Ce cours analyse la reproduction des rapports de sexe et de genre dans la sphère juridique nationale et internationale, tant à l'égard de

l'énonciation des règles juridiques que de leur interprétation.

Sommaire du contenu

À cette fin, il intègre différentes théories féministes du droit sur le droit dans l'examen des décisions des tribunaux et les règles d'administration de la justice. De plus, ce cours propose une perspective critique concernant les diverses stratégies juridiques et judiciaires destinées à la réalisation de l'atteinte de l'égalité des sexes. Le cours privilégie une approche thématique destinée notamment à l'exploration des problématiques suivantes : femmes et travail; femmes et famille; femmes et intégrité physique et psychologique; femmes et protection sociale; femmes et fiscalité et femmes et droit international. Au terme de ce cours, l'étudiant saura utiliser une perspective féministe critique afin d'apprécier les règles juridiques qui touchent au quotidien la vie des femmes.

JUR6546 Droit du logement

Objectifs

Ce cours propose une introduction à la discipline du droit du logement.

Sommaire du contenu

Centré sur le contentieux locatif, l'un des plus volumineux au Québec, il rend compte de son histoire, des principaux débats théoriques, de son contenu et présente les institutions politiques et judiciaires compétentes. Ce cours s'articule autour de quatre enjeux soit l'accessibilité (les politiques publiques, le contrôle des loyers, les HLM etc.), les expulsions et l'itinérance, les enjeux de salubrité et d'inspections (garantie d'habitabilité, codes et règlements, les inégalités environnementales etc.), la discrimination (sexisme, racisme, condition sociale, enquête de crédit, listes noires, etc.). Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les sources juridiques pertinentes, les enjeux de preuve et de procédure et connaîtra les principaux débats juridiques que suscite le droit du logement.

JUR6556 Droit de la consommation

Objectifs

Ce cours vise à favoriser la compréhension du contexte dans lequel se déploient les rapports de consommation, des problèmes juridiques qu'ils engendrent et des solutions que proposent la loi et la jurisprudence pour y pallier.

Sommaire du contenu

Ce cours est l'occasion d'envisager les principales normes d'encadrement du rapport de consommation (publicité, mise en marché, qualité, sécurité et prix des biens et des services), d'étudier les manières de les mettre en oeuvre (action individuelle ou collective, médiation traditionnelle ou en ligne) et de découvrir les raisons de les mobiliser (intérêts individuels, collectifs, environnementaux). Au terme du cours, l'étudiant sera ainsi en mesure d'identifier, d'appliquer et de critiquer les concepts fondamentaux du droit de la consommation.

JUR6561 Droit de la santé et des services sociaux

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'acquérir la maîtrise des sources et des problématiques spécifiques du droit de la santé et des services sociaux.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde : constitution et privatisation du système de santé et des services sociaux; enjeux actuels d'accessibilité aux soins et services; droits et recours des usagers du système de santé et des services sociaux; directives médicales anticipées et aide médicale à mourir; obligations déontologiques des professionnels; confidentialité et secret professionnel; recours internes et ordres professionnels; responsabilité civile médicale et hospitalière; situations particulières ou exceptionnelles en droit de la santé et des services sociaux telles que quarantaine, vaccination obligatoire, expérimentation, transplantation. Au terme de ce cours, l'étudiant comprendra le rôle, les limites ainsi que les potentialités du droit en matière d'accès aux soins de santé et services sociaux, de même qu'en matière de responsabilité professionnelle.

JUR6576 Arbitrage de griefs

Objectifs

Ce cours vise l'approfondissement des règles fondamentales dans le domaine de l'arbitrage de griefs en droit du travail québécois.

Sommaire du contenu

Il examine la juridiction et la compétence de l'arbitre; les règles de preuve et de procédure applicables; les règles de rédaction et d'interprétation de la convention collective; les pouvoirs de réparation du tribunal d'arbitrage. Le cours s'attarde aux effets et à l'exécution de la sentence arbitrale ainsi qu'au contrôle de la légalité de celle-ci. Au terme du cours, l'étudiant connaîtra les grands principes de la jurisprudence arbitrale, comprendra la spécificité de l'arbitrage du grief, possèdera une réflexion sur les stratégies collectives auxquelles les travailleuses et travailleurs peuvent avoir recours pour défendre leurs droits et saura repérer les règles susceptibles d'être mobilisées à cette fin dans le domaine de l'arbitrage de griefs.

JUR6581 Droit des rapports individuels de travail

Objectifs

Ce cours vise à connaître le droit régissant au Québec le rapport salarial s'établissant entre un employeur et une personne salariée.

Sommaire du contenu

Le contenu du cours porte notamment sur : les fondements et les principes généraux qui sous-tendent le droit en vigueur; les règles de droit régissant le rapport salarial (droit commun, réglementation statutaire; droits fondamentaux); le rôle des différentes institutions administratives et juridictionnelles ayant pour mandat la mise en oeuvre des règles de droit étudiées; l'évolution souhaitée ou souhaitable du droit régissant le rapport salarial. Au terme du cours, l'étudiant comprendra le développement, le contenu et l'interrelation entre ces règles de droit et saura poser un regard critique sur le droit régissant le rapport salarial.

JUR6591 Travail autonome et droit

Ce cours propose une vision d'ensemble du droit régissant le phénomène du travail autonome. La qualification juridique du travail autonome: la notion d'entreprise et la distinction entre le contrat d'entreprise ou de services et le contrat de travail au sens du Code civil du Québec. Les conséquences de la distinction en matière d'assujettissement en droit social et du travail et ses implications en droit fiscal. La personnalité juridique de l'entreprise de travail autonome et les formes juridiques de son organisation. Les droits et obligations de la personne et de l'entreprise en matière civile. Le travail autonome, le droit des associations et des regroupements et le droit professionnel. Modèles juridiques d'organisation. Divers régimes particuliers.

JUR6593 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite

Objectifs

Ce cours analyse les législations relatives aux régimes publics et privés de retraite au Canada et au Québec et aux véhicules d'épargne destinés à la retraite.

Sommaire du contenu

Ce faisant, il prend en compte les éléments de droit public et de droit privé qui fondent cette branche du droit, dont le droit fiscal. Le cours accorde une importance significative aux règles et à la gestion des régimes complémentaires de retraite et à l'évolution que ceux-ci sont appelés à connaître. Le cours s'attarde aussi aux enjeux discriminatoires qui sont à la clé de ces régimes. Enfin, il s'intéresse à la mobilité de la main-d'oeuvre en contemplant les règles applicables aux travailleuses et travailleurs concernés. Au terme de ce cours, l'étudiant saura repérer et analyser les règles de droit public et de droit privé régissant les remplacements du revenu de travail à la retraite et celles qui garantissent un revenu de base à la retraite.

JUR6616 Droit de la protection de la santé et de la sécurité au travail

Objectifs

Ce cours propose une étude critique du régime juridique québécois et canadien de la santé et de la sécurité au travail.

Sommaire du contenu

Il décrit les mécanismes de mise en oeuvre du régime : participation des travailleuses et travailleurs; inspection; adjudication; droit pénal. Le cours présente le droit de refus, le droit au retrait préventif et le droit au retour au travail après une lésion professionnelle. Il examine l'émergence des normes nationales et internationales en matière de santé et de sécurité du travail, s'arrêtant aux interactions entre les connaissances scientifiques et les normes juridiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les approches permettant de promouvoir et de protéger la santé et la sécurité au travail de toutes et tous, de repérer les règles de droit qui y sont applicables et de faire de la représentation dans le domaine.

JUR6621 Régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles**Objectifs**

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de faire de la représentation dans le domaine de l'indemnisation des lésions professionnelles tout en étant en mesure de porter un regard critique sur le régime.

Sommaire du contenu

Le cours retrace les origines du régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles en tant que régime sans égard à la faute. Il présente le financement du régime et explore ses interactions avec le régime de responsabilité civile ainsi que d'autres régimes étatiques d'indemnisation du préjudice corporel (accident d'automobile, victime d'acte criminel, etc.). Au terme du cours, l'étudiant saisira les particularités des recours médico-légaux, connaîtra les instances de révision et d'appel en matière de lésion professionnelle et reconnaîtra les enjeux soulevés par le règlement amiable des litiges dans le domaine.

JUR6624 Les recours en droit social et du travail

Ce cours vise à faire connaître la nature des recours qui s'offrent aux justiciables dans le domaine du droit social et du travail et les moyens de les mettre en oeuvre. La justice administrative Les règles et les modalités d'exercice des recours en droit social et du travail Les différents systèmes de preuve, les règles de preuve et de procédure devant les régies, les commissions et les tribunaux administratifs L'administration de la preuve: l'interrogatoire, le contre-interrogatoire et la plaidoirie Le pouvoir de surveillance et de contrôle des tribunaux supérieurs

Préalables académiques

Avoir réussi trois cours siglés «JUR».

JUR6626 Droit international et comparé du travail**Objectifs**

Ce cours vise l'acquisition des notions de base et des méthodes de repérage et d'analyse du droit international et comparé du travail dans un contexte de mondialisation, de transnationalisation du droit et de transformations du travail, ainsi que la démonstration de l'utilité du droit international et comparé pour l'étude et la mise en oeuvre du droit québécois et canadien.

Sommaire du contenu

Le contenu du cours porte notamment sur : les instruments internationaux et régionaux relatifs au travail (OIT, etc.); la régulation du travail par les accords de commerce; les normes volontaires de régulation du travail; la comparaison de régimes juridiques nationaux. Au terme du cours, l'étudiant comprendra le développement, le contenu et l'interrelation entre ces régimes juridiques et aura développé des habiletés de recherche et d'analyse critique du droit international et comparé du travail.

JUR6636 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne**Objectifs**

Ce cours a pour objet l'internationalisation et l'universalisation des droits économiques et sociaux de la personne.

Sommaire du contenu

Il analyse de manière comparative la protection de ces droits dans les systèmes régionaux de protection des droits de la personne ainsi que les engagements des États en vertu des droits économiques et sociaux de la personne en droit international. Le cours propose enfin une exploration des conséquences des violations des droits économiques et sociaux de la personne par différents acteurs à l'échelle nationale et régionale. Au terme de ce cours, l'étudiant saura repérer et interpréter les nombreuses règles du droit international des droits de la personne qui interagissent aux fins de la protection et de la défense des droits économiques et sociaux de la personne à titre de droits humains.

MGT2150 Management**Objectifs**

Comment penser une entreprise pérenne? Il faut penser son management. Le management est à la fois l'administration des choses et le gouvernement des hommes. Ce n'est pas que techniques et recettes de gestion: c'est un métier, un champ de connaissances, et une pratique porteuse d'une idéologie. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure : De situer le management dans son contexte global, d'en définir le rôle et d'en mesurer l'impact sociétal; De se constituer une culture générale du management et de ses ancrages historiques, économiques et philosophiques; De raisonner sur son environnement en manager intelligent et responsable ainsi que sur les outils utilisés en management, en abordant la complexité du système qu'est l'organisation; De s'interroger sur les « pourquoi » des « comment » du management, pour sortir du seul rôle de technicien de gestion, utilisateur d'outils, et se forger une compétence d'analyste.

Sommaire du contenu

Parmi les thèmes traités dans ce cours : Les fondements classiques du management pour comprendre ce que l'on entend par une approche réhumanisée du management, replacer les théories dans leur contexte historique, économique et scientifique et prendre conscience des emprunts faits au passé : la perspective technique et ses critiques la perspective humaine et ses critiques Les concepts et fonctions classiques du management contemporain : portrait du système managérial nord-américain et de son imbrication dans un système économique et sociopolitique global particulier. processus classique d'administration : décision, direction, planification, organisation et contrôle. Les approches récentes du management des idées et des connaissances dans l'organisation créatrice contemporaine. Les questionnements généraux qu'engage le management sur la conception de l'être humain et sur le rapport aux autres, à la collectivité, à la richesse et à la nature.

Modalité d'enseignement

Le cours s'inspire de l'approche pédagogique de la classe inversée. Les étudiants doivent faire leurs lectures avant le début de chaque séance, afin d'arriver préparés aux activités pédagogiques prévues en classe. L'approche pédagogique de ce cours, comporte ainsi deux volets complémentaires conçus pour impliquer l'étudiant dans son processus d'apprentissage. 1) Des lectures personnelles, exposés magistraux interactifs, exercices de mémorisation et de discussions structurées en groupe pour faire connaître et comprendre les concepts et les principes de base du management. 2) L'application pratique de ces notions par la réalisation d'exercices (discussions en petites équipes suivies de plénières, jeux, jeux de rôle, études de cas, mises en situations, etc.) qui permettent de se familiariser avec les pratiques du management, tout en prenant l'habitude de poser un regard critique sur celles-ci. Afin de rendre le cours le plus vivant possible, les étudiants sont invités à y partager leurs expériences, en posant des questions en rapport avec la matière, et en commentant l'actualité liée à celle-ci.

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

Ce cours sert à présenter à l'étudiant les fondements de la gestion des ressources humaines dans les organisations et à le familiariser avec les rôles, les responsabilités et les principales activités de gestion des ressources humaines: recrutement, sélection, évaluation du rendement, rémunération, organisation du travail, santé/sécurité, relations du travail et planification. On y favorise une approche systémique encourageant l'étudiant à tenir compte des facteurs de l'environnement local, et parfois même international, dans le choix des activités en gestion des

ressources humaines. Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe

Ce cours sert à développer chez l'étudiant une compréhension (pour fin d'intervention) de l'analyse, de la description et de l'évaluation des postes selon les systèmes dont les normes et les critères sont généralement acceptés; l'établissement de structures de postes à partir de leur évaluation, de leurs regroupements, de la définition de postes repères; la prise en compte des principes d'équité interne et externe dans la construction d'une échelle salariale et une appréciation des divers éléments de la rémunération directe et de leur communication.

Préalables académiques

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

POL1502 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques

Sommaire du contenu

Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques comme champs d'analyse de la science politique. L'État et l'administration dans leur construction historique et leur intervention publique. Les liens étroits entre la construction et l'intervention de l'État et l'administration publique. L'approche webérienne de l'administration publique et les réformes avancées par le courant du nouveau management public. Les principes d'organisation et les différentes composantes de l'administration (ministères, organismes autonomes, réseaux, etc.). Les notions d'autorité, de bureaucratie et de technocratie. Les problématiques de la prise de décision, de l'éthique et des rapports entre le politique et l'administratif. La conduite des politiques publiques : définitions et terminologie (loi, règlement, décret, etc.); les grandes étapes, de l'émergence à l'évaluation; les principaux acteurs (groupes d'intérêts, partis politiques, citoyens). Les grands débats actuels touchant l'administration et les politiques publiques.

SCO1250 Introduction aux sciences comptables

Le cours a pour objet de présenter le rôle de l'information financière dans la prise de décisions économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la nature de l'information financière préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), de différencier les besoins des utilisateurs des rapports financiers, de sélectionner l'information pertinente selon le type de décisions économiques, d'évaluer les limites de l'information financière, de comprendre la terminologie utilisée, d'utiliser la littérature pour mieux saisir les problématiques financières et d'être conscient de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la profession. Ce cours traite des principaux contenus suivants : - utilisateurs de l'information financière. Rôle et intervention des experts-comptables; - concepts fondamentaux des différents domaines liés aux sciences comptables; - nature et utilité de l'information financière; - analyse des opérations sur la base de l'équation comptable; - information financière portant sur les résultats, les flux de trésorerie, les ressources économiques et les sources de capitaux.

Modalité d'enseignement

Études de cas. Travail en équipe. Séances de laboratoires.

SOC3351 Sociologie du travail

Objectifs

Ce cours se propose d'initier les étudiants aux deux démarches définies ci-dessus et de les amener à : Se familiariser avec l'approche sociologique au travail, tant du point de vue de son domaine d'études que de celui de sa démarche théorique (fonctionnalisme, marxisme, structuralisme, systémisme, dialectique...); Maîtriser un ensemble de concepts sociologiques permettant une compréhension et une analyse du travail comme phénomène socio-historique, afin que l'étudiant puisse mieux comprendre la nature des rapports sociaux qui instituent et régissent le travail dans la société et dans l'entreprise; Se sensibiliser aux transformations les plus significatives survenues dans la sphère du

travail au cours du 20e et du 21e siècle, et ce, aux niveaux 1) des rapports sociaux globaux constitutifs de la société industrielle capitaliste et de la société salariale postindustrielle; 2) des diverses formes de la division sociale du travail; 3) des transformations les plus récentes de l'univers du travail, sur les plans culturel, idéologique et socioéconomique.

TRS1030 L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant peu ou pas d'expérience pratique en intervention sociale. Étude des historiques, des missions et des logiques propres aux réseaux institutionnel et communautaire. Examen des façons dont se traduisent ces spécificités dans la pratique, notamment dans l'analyse de la situation, l'objectif de l'intervention et ses formes, les relations entre les intervenants et les citoyens/usagers/clients et la place de ces derniers dans la structure. Sensibilisation aux enjeux relatifs à la construction de l'identité professionnelle des intervenants sociaux. Élaboration d'un portfolio pour confirmer son choix professionnel et identifier ses attitudes personnelles en lien avec l'exercice du travail social. Immersion dans un organisme communautaire pour un minimum de trente (30) heures d'activités bénévoles.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 23/04/25, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Été 2022